

**NOTICE DESCRIPTIVE DU CYCLOMOTEUR FANTIC MOTOR  
CABALLERO REGULARITA 6 VITESSES - TX 291**

**CONSTRUCTEUR:** FANTIC MOTOR - BARZAGO - ITALIE

**Représentant accrédité:** Sté D.I.P. - Monsieur HRUSZOWSKI -  
77, rue des Forges - 13010 Marseille.

**GENRE:** Cyclomoteur

**MARQUE:** FANTIC MOTOR

**TYPE:** TX 291

**APPELLATION COMMERCIALE:** Caballero Régularita 6 vitesses

**POIDS TOTAL AUTORISE EN CHARGE:** 150 kg.

**NOMBRE DE PLACES:** 1

**CONSTITUTION GENERALE DU VEHICULE**

Nombre de roues: 2

Dimension des roues: Avant 2,50 x 19  
Arrière 3,00 x 17

Roue motrice: arrière, entraînée par chaîne.

Construction du cadre: tube acier, soudé.

**DIMENSIONS ET POIDS**

Longueur hors tout, maxi: 1910 mm  
Largeur hors tout, maxi: 865 mm  
Hauteur hors tout: 1100 mm  
Hauteur de selle: 810 mm  
Empattement maxi: 1285 mm  
Garde au sol: 255 mm  
Poids à vide en ordre de marche: 67 kg  
Charge admissible: 83 kg  
Poids total maximum autorisé en charge: 150 kg

**MOTEUR**

Marque: FANTIC MOTOR

Type: CA6P à explosion

Cycle: 2 temps

Nombre et disposition des cylindres: 1 vertical - légèrement  
incliné vers l'avant

Alesage: 38,8 mm

Course: 42 mm

Cylindre: 49,6 cm<sup>3</sup>

Rapport volumétrique de compression: 1/11

Mode de refroidissement: par air

**FILTRE A AIR**

Marque: FANTIC MOTOR

Type: FM 290 DGM 32681 S - cartouche filtrante isolée dans  
boîtier étanche.

**ALIMENTATION**

**Description des tubulures d'admission et leurs accessoires:**  
Carburateur directement relié au cylindre par un conduit  
d'arrivée des gaz non démontable; Ø intérieur 12 mm avec  
chanfrein de Ø extérieur 18 mm. Le carburateur est relié  
au filtre à air par un conduit en caoutchouc souple.

**ALIMENTATION EN CARBURANT:** par carburateur à niveau  
constant.

Marque: DELL'ORTO

Type: SHA 14-12

Gicleur: n. 46

Carburant: Essence + huile (2%)

Réservoir à carburant: fixé sur cadre, capacité 6,5 litres

Distribution: les gaz sont admis dans le carter-pompe et  
chassés par les conduits de transfert vers la chambre de  
combustion.

**DISPOSITIF D'ECHAPPEMENT**

Description:

Marque: FANTIC MOTOR

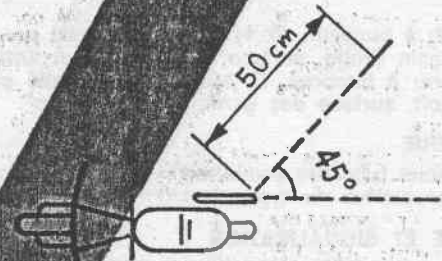
Numéro de référence: FM 291, marqué sur corps encadré du  
poinçon du constructeur

Ensemble constitué d'un tube d'échappement et d'un silen-  
cieux - chicanes intérieurs non démontables - Ø d'entrée  
18 mm - Ø de sortie 25 mm.

Longueur: 825 mm

Niveau sonore général: 71 dBA mesuré dans les conditions  
prévues par l'arrêté ministériel du 13 avril 1972 (modifié en  
dernier lieu le 16.09.77).

Niveau sonore au point fixe: 75,5 dBA mesuré à proximité  
de l'échappement dans les conditions prévues par l'arrêté mi-  
nistériel du 14 avril 1975 au régime stabilisé de 2625 tours  
par minute et dans la configuration reproduite par le cro-  
quis ci-dessous.



**RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS**

Grainage - boîte à vitesses - huile SAE 40

Partie thermique: Mélange essence + huile 2% à usage  
2 temps

Alimentation électrique du véhicule - par bobine basse ten-  
sion incorporée dans volant magnétique et résistance chu-  
trice

Allumage: par volant magnétique

Type: 6 V 18 W

Antiparasitage: par embout blindé agréé

**PERFORMANCES DU MOTEUR**

Vitesse de rotation maximale = 8000 tours par minute

Vitesse de rotation correspondant au régime du couple

maximum = 3500 tours par minute

Couple maximum = 0,414 kg m (DIN)

Vitesse de rotation correspondant au régime de puissance

maximum = 5250 tours par minute

Puissance maximum = 2,37 cv (DIN)

Puissance administrative = 1 cv

**TRANSMISSION DU MOUVEMENT**

Embrayage à disques multiples (5) à bain d'huile comman-  
dé par levier gauche au guidon.

Démarrage: par pédales; entraînement du véhicule par pé-  
dales permettant de mouvoir le véhicule sans l'aide du mo-  
teur en engageant la 6ème rapport et en débrayant.

Manivelle de pédale réversible permettant la mise en posi-  
tion de repose pied lorsque le moteur est en marche,  
des repose-pieds peuvent être montés pour usage en tout-  
terrain seulement.

**Transmission primaire:** par engrenages Z = 13/60 - rapport  
= 1/4,615

**Transmission secondaire:** par chaîne Z = 12/45 - rapport  
= 1/3,75

**COMBINAISON DES VITESSES:**

| Vitesses | Boîte à vitesses | Rapport boîte | Rapport moteur roue AR | Vitesse à 1000 tours par minute |
|----------|------------------|---------------|------------------------|---------------------------------|
| 1 ère    | Z = 10/33        | 1 : 3,30      | 1 : 57,11              | 1,94 km/h                       |
| 2ème     | Z = 13/30        | 1 : 2,307     | 1 : 39,94              | 2,78 km/h                       |
| 3ème     | Z = 16/27        | 1 : 1,687     | 1 : 29,20              | 3,80 km/h                       |
| 4ème     | Z = 18/25        | 1 : 1,388     | 1 : 24,04              | 4,61 km/h                       |
| 5ème     | Z = 21/23        | 1 : 1,095     | 1 : 18,95              | 5,85 km/h                       |
| 6ème     | Z = 23/21        | 1 : 0,913     | 1 : 15,80              | 7,02 km/h                       |

Vitesse maximale du véhicule au régime de puissance maxi  
= 36,86 km/h

Vitesse effective maximale du véhicule (6150 T/m en 6ème vitesse) = 43,17 km/h

#### SUSPENSIONS

Avant: Fourche télescopique hydraulique - course = 130 mm  
Arrière: Amortisseurs hydrauliques - course = 80 mm

#### DIRECTION

Type motocyclette - fourche télescopique commandée par guidon  
Rayon de braquage = 1650 mm

#### FREINAGE

Frein avant: à tambour, Ø 118 mm commandé par levier au guidon à main droite, surface des garnitures: 4400 mm<sup>2</sup>  
Frein arrière: à tambour, Ø 118 mm commandé par pédale au pied droit, surface des garnitures: 4400 mm<sup>2</sup>

#### CARROSSERIE

Cadre en acier tubulaire soudé, en forme de double berceau, et balancier arrière du type classique

#### ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Projecteur avant: DGM 10572 PCXLA TPC 150 lampe 12 V 6 W  
Feu rouge arrière: E3 C11 11229 DGM 884 LP  
Catadioptré: Incorporé IE3 10678 IGM 3459 C1

Dispositif commodo modèle 8051.1

Ces dispositifs satisfont aux prescriptions de l'arrêté ministériel du 16.07.1954 modifié en dernier lieu le 22.03.1976.

#### DIVERS

Chaque cyclomoteur est équipé:

Un avertisseur sonore électrique - A6 - A25 IGM 0612 KMA  
Chaque cyclomoteur est identifié par:

1) Une plaque rivée sur l'avant gauche du cadre et portant les indications suivantes:

— Nom du constructeur

— Type

— Cylindrée et sigle du constructeur

— Numéro de série

— Date et lieu réception par le service des mines ainsi que les lettres C.M.

2) Nom du constructeur - type numéro dans la série du type et sigle du constructeur sont gravés à froid sur l'avant du cadre

3) Une plaque rivée sur l'avant du carter moteur comporte: type du moteur - cylindrée et n. série

4) La cylindrée est gravée sur le bloc moteur  
Le numérotage dans la série du type commence par n. 2911000.

### CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussigné, Monsieur HRUSZOWSKI J.J. 77 rue des Forges 13010 MARSEILLE, représentant accrédité en FRANCE de FANTIC MOTOR, constructeur certifions:

#### A) Que le véhicule:

|                                      |                       |
|--------------------------------------|-----------------------|
| Genre                                | .Cyclomoteur          |
| Marque                               | .FANTIC MOTOR         |
| Type                                 | .TX 291               |
| N. de série                          | .....                 |
| Source d'énergie                     | .Essence + huile (ND) |
| Cylindrée                            | .49,6 cm <sup>3</sup> |
| Puissance administrative             | .1 cv                 |
| Carrosserie                          | .Solo                 |
| Nombre de place y compris conducteur | .1                    |
| Charge utile                         | .33 kg                |
| Poids en ordre de marche             | .67 kg                |
| Poids total autorisé en charge       | .150 kg               |

Est entièrement conforme au type décrit plus haut.

#### B) Que ce véhicule sort de nos magasins le:

Pour être livré à:

Fait à Marseille, le:

J. J. HRUSZOWSKI

### PROCES-VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du représentant du constructeur, dûment accrédité, les 17 et 24 novembre 1977 que le véhicule n. 291.1000 à moteur n. 003584 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série FANTIC MOTOR, type TX 291 répond à la définition de l'article R. 188 et satisfait aux prescriptions des articles R. 69 à R. 73 et R. 194 à R. 199 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application (compte tenu des accords de réciprocité franco-italiens).

MARSEILLE, le 13 Mars 1978  
l'Ingénieur des T.P.E. (Mines)

C. MESLET

Vu  
MARSEILLE, le 13 Mars 1978  
Pour l'Ingénieur des Mines  
l'Ingénieur des T.P.E. (Mines) délégué

JL. LABAUNE

Vu et Approuvé enregistré sous le n. 406 RT  
MARSEILLE, le 13 Mars 1978  
l'Ingénieur en Chef des Mines

JP. POIRIER